

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Eugène GROSS

Saint Maurice et la Légion Thébéenne (suite)

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1899, tome 1, p. 77-82

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

St-Maurice et la Légion thébéenne

« Nous sommes tes soldats, ô empereur, mais nous sommes avant tout serviteurs de Dieu, nous le confessons librement, Nous te devons l'obéissance militaire, nous lui devons l'innocence, Nous recevons de toi la paye de notre labeur, de lui nous avons reçu la vie. Nous ne pouvons avec toi, empereur, aller jusqu'à nier Dieu notre Créateur, notre Seigneur, oui, notre Créateur et ton Créateur aussi, que tu le veuilles ou que tu ne le veuilles pas. Si nous ne sommes pas contraints à accomplir des actes assez coupables pour l'offenser, nous t'obéirons encore, comme nous l'avons toujours fait ; s'il en est autrement, nous lui obéirons plutôt qu'à toi. Nous t'offrons, pour les employer contre quel ennemi que ce soit, nos mains que nous croyons criminel de rougir d'un sang innocent. Ces mains, qui savent combattre les ennemis et les impies, ne savent point frapper des hommes pieux et des citoyens. Nous nous souvenons que nous avons pris les armes plutôt pour les citoyens romains que contre eux. Nous avons toujours combattu pour la justice, pour la piété, pour le salut des innocents: ce fut là pour nous la récompense de nos dangers. Nous avons combattu

avec fidélité sous tes drapeaux; mais cette fidélité, comment te la conserverons-nous, si nous la refusons à notre Dieu? Nous avons d'abord prêté serment à Dieu; nous avons ensuite prêté serment à l'empereur. Sache bien que notre second serment est illusoire, si nous violons le premier. Tu ordonnes le supplice des chrétiens par nos mains : il en est d'autres que tu n'auras pas la peine de chercher loin de toi ; tu vois ici, en nous, des hommes qui confessent Dieu le Père, créateur de toutes choses ; nous croyons en son Fils Jésus-Christ, Dieu. Nous avons vu les compagnons de nos travaux et de nos dangers égorgés par le fer ; leur sang a rejailli sur nous ; et cependant nous ne pleurons pas la mort de nos très saints compagnons, nous ne les plaignons pas, mais bien plutôt nous les louons, et nous sommes pleins de joie parce qu'ils ont été trouvés dignes de souffrir pour le Seigneur, leur Dieu. Maintenant, le suprême besoin de vivre ne nous a pas poussés à la rébellion ; le désespoir, si énergique en face du péril, ne nous a point armés contre toi, ô empereur. Nous voici les armes à la main, et nous ne résistons pas, parce que nous aimons mieux recevoir la mort que la donner, périr innocents que de vivre coupables. Si tu rends encore de nouveaux décrets contre nous, si tu donnes de nouveaux ordres, si lu apportes de nouvelles menaces, feux, tortures, glaives, nous somme prêts à tout subir. Chrétiens nous nous déclarons : nous ne pouvons persécuter les chrétiens.

Maximien, après avoir entendu ces représentations et reconnu l'attachement inviolable des Thébéens à la foi de Jésus-Christ, désespérant de pouvoir vaincre

leur glorieuse constance, décréta, d'un seul arrêt, la mort de tous et ordonna que l'exécution se fît par des troupes qui les investiraient. Lorsque ces troupes furent arrivées près de la bienheureuse Légion, elles tirèrent leurs épées sacrilèges contre ces saints qui, par amour pour la vie, ne refusaient point de mourir. Livrés de toute part au massacre, ils ne se plaignaient pas, ils ne résistaient pas ; ils déposèrent au contraire les armes et livrèrent leurs têtes aux persécuteurs et présentèrent leurs cous et leurs corps sans défense à leurs bourreaux. Ni la considération de leur grand nombre, ni la confiance dans les armes dont ils étaient munis, ne les portèrent à soutenir par la force la justice de leur cause ; se rappelant uniquement qu'ils confessaient Celui qui fut conduit à la mort sans se plaindre, et qui comme un agneau n'ouvrit point la bouche, ils se laissèrent massacrer, eux aussi, comme un troupeau de brebis consacré au Seigneur, par ceux qui comme des loups fondirent sur eux.

« La terre, en cet endroit, fut couverte des corps morts des saints; elle fut arrosée par des ruisseaux de ce sang précieux. Quelle fureur donna jamais, hors de la guerre, le spectacle d'un si horrible carnage de corps humains ? Quelle barbarie condamna jamais tant d'hommes à périr à la fois, fussent-ils des coupables ? La multitude ne sauva pas des innocents, quoiqu'il soit ordinaire de laisser impunies les fautes de la multitude. Ce fut donc par cette cruauté inouïe du plus féroce des tyrans que périt ce peuple de martyrs, à qui l'espérance des biens futurs fit mépriser la réalité des choses présentes.

« Ainsi fut massacrée cette Légion vraiment angélique, qui, on ne peut en douter, maintenant est unie

dans les cieux aux légions des anges, et loue avec eux le Seigneur Dieu des armées.

« Le martyr Victor n'était point de cette légion, ni même actuellement soldat ; c'était un vétéran. Chemin faisant, il se trouva tout à coup au milieu des soldats qui, charmés de s'être enrichis des dépouilles des martyrs, festinaient de tous côtés. Ils l'invitèrent à manger avec eux ; mais lorsque dans l'ivresse de la joie ils lui en eurent appris la cause en détail, prenant en horreur et festin et convives, il voulut s'éloigner ; là-dessus, ils lui demandèrent si par hasard il n'était pas chrétien lui-même ; Victor leur répondit qu'il l'était et le serait toujours. Aussitôt ils se jetèrent sur lui et le tuèrent ; ils l'associèrent ainsi dans le même lieu aux autres martyrs dont une mort semblable lui fit partager la gloire.

« De ce grand nombre de martyrs nous ne connaissons que ces noms, c'est-à-dire ceux des bienheureux Maurice, Exupère, Candide et Victor ; les autres noms sont inconnus, mais ils sont écrits dans le livre de vie. On regarde aussi comme membres de cette Légion les martyrs Ursus et Victor que la tradition nous dit avoir été massacrés à Soleure, forteresse située sur l'Aar, à peu de distance du Rhin.

« Il est à propos d'indiquer quel fut le prix d'un pareil acte, en rappelant la mort qui dans la suite vint frapper le cruel tyran Maximien. Ayant dressé des embûches pour faire périr son gendre Constantin, qui régnait alors dans les Gaules, sa trahison fut découverte. arrêté aux environs de Marseille, il fut étranglé peu après. Cet infâme supplice termina sa vie criminelle et fut bien la mort qu'il avait méritée.

« Les corps des bienheureux martyrs d'Againe furent

révélés, comme on le rapporte, longtemps après le massacre, à saint Théodore, évêque de ce lieu ; et tandis qu'il faisait construire en leur honneur une basilique qui, adossée à un immense rocher, n'est accessible que par un côté, il apparut un miracle que je ne crois pas devoir passer sous silence.

« Parmi les ouvriers qui avaient été appelés à concourir à cette œuvre, il y avait un forgeron qui était encore païen. Un dimanche, tandis que les autres artisans s'étaient éloignés pour assister aux fêtes de ce jour, cet ouvrier était seul dans le bâtiment en construction ; tout à coup, dans cette solitude, les saints se manifestèrent au milieu d'une vive lumière ; cet ouvrier est saisi, traîné à la mort, étendu pour subir le supplice. Il distingue nettement la foule des martyrs tandis qu'on l'accable de coups en lui reprochant de manquer seul à l'église un jour de dimanche et d'oser, lui païen concourir à l'œuvre sainte de cette construction. Ce fait cependant fut accueilli par les saints avec une telle miséricorde que l'ouvrier, plein de frayeur et de trouble, demanda pour lui-même le nom sauveur, et se fit chrétien sur-le-champ,

« Je ne passerai pas non plus sous silence cet autre miracle des saints, parce qu'il est célèbre et connu de tous. La femme de Quintius, homme distingué, et revêtu des fonctions publiques, était atteinte d'une paralysie qui lui avait fait perdre l'usage des pieds ; elle demanda instamment à son mari de la faire transporter à Agaune malgré la longueur de la route. Lorsqu'elle y fut arrivée on la porta sur les bras dans la basilique des Saints martyrs ; elle regagna à pied son hôtellerie et, ses membres déjà morts étant rendus au mouvement, elle promène aujourd'hui le miracle dont elle a été l'objet.

« J'ai cru ne devoir insérer que ces deux miracles dans mon récit de la passion des Saints martyrs. Il y en a beaucoup qu'opère en ce lieu la volonté du Seigneur par l'intercession de ces saints, qui agassent les démons et guérissent les malades. »

Ces dernières lignes commencent l'histoire de la gloire posthume des martyrs thébéens; et cette histoire comprend tous les siècles qui ont suivi le jour de leur mort glorieuse.

A suivre.